DEL2025-98

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 056-215602343-20251212-DEL2025_098-DE

SAINT-PIERRE QUIBERON

Nombre de conseillers en exercice	Présents	Votants
15	11	13

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 décembre à 18h32, le conseil municipal de la commune de Saint-Pierre-Quiberon (Morbihan) dûment convoqué le 5 décembre 2025, s'est réuni en session ordinaire au centre culturel de Saint-Pierre-Quiberon sous la présidence de Madame Stéphanie DOYEN, Maire.

Présents : Mme DOYEN Stéphanie, M. LE LEUCH Éric, Mme FRELAUT Renée, Mme FIGLAREK Sylvie, M. DELAPORTE Christophe, M. GOUARIN Joël, M. SERMIER François, M. PRONO David, Mme FOURRIER Geneviève, M. ARTIGE Jean François, M. LE PADELLEC Maxime,
Pouvoirs :
LEDOYEN Jérôme (pouvoir à M. GOUARIN Joël), DEVYS Bertrand (pouvoir à Mme DOYEN Stéphanie).
Absents excusés : M. HERVÉ Samuel, Mme JOSSIC Katell.

Date de convocation : 5 décembre 2025
Secrétaire de séance : M. GOUARIN Joël

98-2025 Approbation du rapport annuel d'activités 2024 sur le prix et la qualité du service (RPQS) du service public de l'eau et de l'assainissement

En application de l'article L5211-39 du code général des collectivités territoriales, le Président de l'établissement public de coopération intercommunale doit faire parvenir au Maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique ;

Vu le rapport transmis ;

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- **Prend acte** de la communication du rapport d'activités du service public de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2024.

Le secrétaire de séance
M. GOUARIN Joël

A Saint-Pierre-Quiberon
Le 11 décembre 2025
Le Maire, Stéphanie DOYEN

MAIRIE DE ST-PIERRE-QUIBERON (MORBIHAN)